



CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'ALIMENTATION

DE L'AGRICULTURE

ET DES ESPACES RURAUX

Pourquoi rejoindre le CGAAER ?

1 – Un positionnement stratégique auprès du ministre et de la ministre déléguée sur une large palette de métiers et de sujets

Le ministre fait appel au CGAAER pour le **conseiller** et **éclairer** ses décisions dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dont il a la charge.

Il participe à **la conception**, à **la définition** et à **l'évaluation des politiques publiques** portées par le ministère.

Dans ce cadre, les membres du CGAAER réalisent, le plus souvent en équipe, **des missions de nature variée** : de conseil, d'expertise, d'évaluation, d'appui, d'audit, d'inspection et de contrôle, de médiation, au niveau national mais également à l'international.

Ils peuvent ainsi participer à la conception de lois, ainsi qu'à la gestion des crises, et contribuer aux réflexions prospectives afin d'anticiper les évolutions et les tendances.

Le mode de désignation des missionnés, par appel à candidatures, permet aux membres du CGAAER d'aborder l'ensemble de ces différents types de missions pendant toute la durée de leur affectation.

Ces missions couvrent **une palette de thématiques très vaste** sur l'ensemble des champs d'activité du ministère, de nature technique, mais également plus stratégique, avec souvent une dimension politique importante.

Compte tenu des sujets concernés, les missions sont souvent **interministérielles**, en lien avec les inspections générales des autres ministères (notamment inspections générales des ministères chargés de l'environnement, des finances ou des affaires sociales).

2 – Un positionnement au cœur de sujets sociétaux complexes, sensibles, à enjeux

Les missions du CGAAER portent sur des sujets au cœur des préoccupations des citoyens, car elles touchent directement le domaine du vivant, en intégrant des enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Il s'agit là d'une spécificité du CGAAER.

Concrètement, ces missions portent sur :

- L'articulation entre les **problématiques climatiques et environnementales** et leur dimension **économique et sociale**, afin d'assurer notamment la compatibilité de la préservation des ressources naturelles et de leur exploitation en tant qu'activité économique et levier de la sortie des énergies fossiles, ainsi que la lutte contre le changement climatique et l'adaptation des productions ;
- Le renforcement de la **production agricole** nationale, garante de notre **souveraineté alimentaire** ;
- La **transition agro-écologique**, au service de la triple performance sociale, environnementale et économique ;
- L'approche **« Une seule santé »**, vétérinaire (incluant le bien-être animal), phytosanitaire, alimentaire et environnementale ;
- La **préparation de l'avenir**, via la formation des jeunes dans le cadre de l'enseignement agricole, la recherche et l'innovation dans les domaines agricole, agroalimentaire et forestier.

3 – Une expertise reconnue assise sur des principes rigoureux et une liberté de penser

L'autorité et la crédibilité du CGAAER, comme la confiance dont il est crédité dans l'exercice de ses missions, reposent sur son **indépendance**, son **objectivité**, son **sens de l'intérêt général** et son **exigence professionnelle**, garants de la qualité de ses travaux.

Dans l'accomplissement de leurs missions, les membres du CGAAER font preuve de **jugement**, et disposent d'une **liberté de propositions** dans le respect de ces grands principes.

L'organisation et le fonctionnement du CGAAER sont basés sur la **pluridisciplinarité**, la **collégialité**, la **transversalité**, intégrant la dimension **interministérielle** de ses missions.

4 – Une expérience riche et valorisable

Historiquement composé essentiellement d'ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de l'agriculture, d'inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire, le CGAAER s'ouvre désormais à des **profils plus variés**.

La **diversité des parcours** et la **complémentarité des compétences** de ses membres constitue en effet la **richesse de son expertise**.

Le large éventail de missions, dans leur nature et dans leurs thématiques, permet aux membres du CGAAER d'acquérir **une méthode de travail et une expertise facilement valorisables** pour la poursuite de leur carrière.